

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

GENERALI EURO CONVERTIBLES

Part C Capitalisation EUR (FR0010694133)

GENERALI EURO CONVERTIBLES est autorisé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce produit est géré par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio («Generali AM SGR S.p.A.») qui est autorisé en Italie et supervisé par la Banca d'Italia et Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB). Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez vous référer au site www.generali-am.com ou appeler +39 04 06 71 111.

Date effective: 11 juillet 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type

OPCVM (FCP)

Durée

Le fonds a été créé le 26 novembre 2003 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. Il peut faire l'objet d'une liquidation ou fusion anticipée sur décision de la société de gestion, sous réserve de l'information préalable.

Objectifs

Objectif d'investissement Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP vise à obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Refinitiv Eurozone Hedged CB Euro (coupons nets réinvestis – en euro), sur une durée minimale de 3 (trois) ans, au travers d'une allocation entre obligations convertibles, obligations échangeables en actions et autres titres de créance. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des entreprises via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Politiques d'investissement L'univers d'investissement initial du FCP est défini comme étant constitué de l'ensemble des entreprises cotées des pays de l'Espace Economique Européen, du Royaume-Uni et de la Suisse avec une taille d'émission en circulation supérieure ou égale à 100 millions d'euros. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le fonds est exposé entre 80 % et 100 % de son actif à des titres de créance émis par des émetteurs privés principalement libellés en euro comportant une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables en action) et autres titres de créance. Ces émissions privées peuvent présenter des caractéristiques spéculatives. L'exposition au risque actions du portefeuille peut atteindre 150 % de l'actif par le biais des investissements dans des titres de créances comportant une exposition actions et par le biais d'investissement sur les marchés dérivés. Le FCP peut également investir jusqu'à 20 % de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire européen, émis par des émetteurs privés et/ou par des états membres des pays de l'OCDE incluant les «contingent convertibles» (CoCos). Le FCP pourra, à titre accessoire, investir en actions de toutes zones géographiques, sur des capitalisations de toutes tailles. Le FCP peut détenir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM français et/ou européens. Ces fonds sont principalement des OPCVM monétaires utilisés à des fins de gestion de trésorerie. Le fonds pourra être exposé dans la limite de 20 % de son actif à des titres libellés en devises différentes de l'euro. Le FCP pourra recourir à des produits dérivés pour des raisons liées à la couverture, à l'exposition ou à la gestion efficace du portefeuille. Suite à l'application du filtre éthique, sont exclus de l'univers d'investissement l'ensemble des titres impliqués dans la violation des principes du Pacte Mondial des Nations-Unies, les armes controversées, le charbon et les sables bitumineux (plus de 30% des revenus provenant du charbon et plus de 5% des revenus provenant de l'extraction de sables bitumineux. Ainsi, l'univers de départ est réduit dans un premier temps par l'application du filtre éthique. Dans un second temps et dans le cadre d'une approche en «amélioration de note» par rapport à l'univers d'investissement, le FCP a pour vocation d'avoir un profil ESG supérieur à celui de son univers d'investissement. Pour y parvenir, le gérant s'assurera que le score ESG du portefeuille soit supérieur au score de l'univers d'investissement initial après élimination des émetteurs par le filtre éthique interne et des valeurs les moins bien notées représentant 20% de l'univers initial. Il est à noter que la note ESG globale du portefeuille est calculée en tenant compte de la pondération des titres en portefeuille. En outre, la note ESG des

titres en portefeuille devrait être égale au moins à 25. Toute note ESG en deçà de 25 est exclue du portefeuille même si elle ne fait pas partie des 20% des titres les moins bien notés. Notre méthodologie d'analyse ESG est structurée autour des piliers E (Environnement), S (Social) et G (Gouvernance). Pour chaque valeur, un score ESG global est calculé. La note ESG est exprimée selon une échelle allant de 0 à 100 où 0 représente la note la plus basse et 100 représente la note la plus élevée. Le score ESG est fondé sur un référentiel de critères adapté à chaque secteur et basé sur différentes données recueillies auprès de fournisseurs de données extra-financières. Pour chacun des piliers sont pris en compte, à titre d'exemple : - Environnement : Changement climatique, performance énergétique, gestion des ressources en eau, gestion des déchets - Social : gestion des ressources humaines, santé et sécurité des salariés, diversité, développement des compétences, relations avec les communautés locales, les clients et les fournisseurs, qualité et sécurité des produits et services, respect des droits humains - Gouvernance : composition et diversité des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants, audit, droits des actionnaires, éthique des affaires. Il est à noter cependant que la limite méthodologique majeure de cette approche réside dans le fait que les notes ESG des différents titres sont basées principalement sur les comportements ou données passées des entreprises sans s'inscrire dans une démarche résolument prospective.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Le FCP est classé article 8 selon le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les secteurs des services financiers (SFDR).

Rachat et négociation Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Politique de distribution Le FCP réinvestit son résultat net.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 3 ans et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen à élevé de perte de leur capital initial afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé. Il est conçu pour faire partie d'un portefeuille d'investissements.

Informations pratiques

Dépositaire BNP Paribas S.A.

Autres informations Le Dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services SCA, Les demandes d'information, les documents relatifs au Fonds et sa valeur liquidative peuvent être obtenus en s'adressant directement à la succursale de la société de gestion ou sur le site Internet de cette dernière : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio – Succursale française 2, Rue Pillet-Will – 75309 PARIS Cedex 9

site : www.generali-am.com. Les demandes de souscription et de rachat relatives au Fonds, pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du dispositif d'enregistrement électronique partagé sont centralisées auprès de :

IZNES S.A.S. 18, boulevard Malesherbes – 75008 Paris – France,

Pour l'ensemble des autres parts :

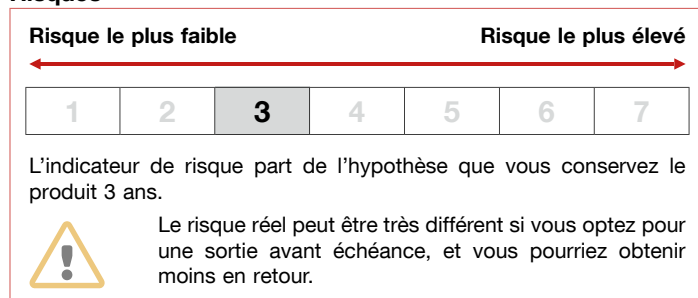
BNP Paribas S.A. 9 rue de Débarcadère – 93500 Pantin

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance, et concernant les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition

énergétique et écologique (critères dits « ESG ») se trouvent sur le site de la société de gestion, ainsi que dans les rapports annuels.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de la société de gestion de vous payer.

La société de gestion a classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque basse à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont à un niveau faible à modéré et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Generali AM SGR S.p.A. à vous payer en soit affectée.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur : contrepartie, liquidité, impact liés aux produits dérivés. Veuillez consulter le prospectus disponible sur www.generali-am.com.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et septembre 2022.

Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2017 et juillet 2020.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

Période de détention recommandée		3 ans	
Exemple d'investissement		10.000 EUR	
Scénarii		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	7.359 EUR -26,4 %	7.427 EUR -9,4 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	7.912 EUR -20,9 %	8.633 EUR -4,8 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	9.851 EUR -1,5 %	9.870 EUR -0,4 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	10.883 EUR 8,8 %	10.967 EUR 3,1 %

Que se passe-t-il si Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

La société de gestion a supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

■ 10.000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement 10.000 EUR	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	396 EUR	601 EUR
Incidence des coûts annuels*	4,0 %	2,0 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,5 % avant déduction des coûts et de -0,4 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	3,00 % C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais d'entrée. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	0,00 % C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais de sortie. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. C'est une estimation basée sur les coûts réels de la dernière année.	50 EUR
Coûts de transaction	0,46 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	46 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Le fonds a une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement à tout moment pendant la période susmentionnée ou conserver l'investissement plus longtemps. Pour les conditions de rachat, veuillez consulter le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les plaintes doivent être formulées à l'écrit :

- > Par courrier en écrivant à Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Succursale française - Rue Pillet Will 2, 75309 Paris Cedex 09 - Département Compliance;
- > Ou par e-mail en écrivant à InvestmentsCompliance@generali.com.

Les plaintes doivent contenir :

- les coordonnées du plaignant
- les raisons de la plainte
- la signature ou une référence similaire permettant d'identifier le Client avec certitude.

La société de gestion a adopté des procédures appropriées pour assurer le traitement rapide des plaintes des Investisseurs.

Le résultat final de la plainte, contenant les décisions de la Société, sera, en règle générale, communiqué par écrit au Client/Investisseur dans les 60 jours.

Les plaintes peuvent aussi être adressées aux adresses suivantes :

- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Compliance Function, 20145, Piazza Tre Torri 1, Milano;
- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Compliance Department, 50667, Zweigniederlassung Deutschland, Cologne, Tunisstraße 29
- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Iberian Branch, Plaza de Manuel Gómez-Moreno 5, 28020 Madrid.
- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, via Machiavelli 4 - 34132, Trieste, Italia

E-mail: GENAM-Compliance@generali-invest.com

Site Web: <https://www.generali-am.com/it/en/institutional/about-us>

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance Vous pouvez retrouver les scénarios de performance précédents sur

<https://www.generali-am.com/products/FR0010694133>.

Performances passées Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années sur notre site internet

<https://www.generali-am.com/products/FR0010694133>.

Autres informations pertinentes De plus amples informations sur le fonds, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris - 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - e-mail : GI-information-web@generali-invest.com.